

la Mobilière



Préparer

L'AVENIR

la Mobilière

die Mobilier

2024

Résumé de l'exercice



la Mobilière

Penser, façonner et vivre l'avenir – pas à pas

Les dommages naturels plus fréquents ou la progression fulgurante de l'intelligence artificielle (IA) montrent clairement l'importance de regarder vers l'avenir. La Mobilière aide les particuliers, les entreprises et les villes à relever des défis qui appellent des réponses inédites, contribuant ainsi activement à l'image positive de la Suisse en tant que pays tourné vers le futur. Nous voulons penser, façonner et vivre l'avenir, ce que nous faisons sous plusieurs angles. La partie image du présent rapport illustre la façon dont la Mobilière prépare sa clientèle et son personnel, ainsi que les espaces de vie, pour demain.



N° 1

des assurances ménage, protection juridique, entreprise, garantie de loyer et vie risque

2,3

millions de clientes et de clients

390,7

MCHF de bénéfice

46

MCHF pour 172 projets de protection contre les risques naturels depuis 2006

6593

collaboratrices et collaborateurs

Assistance Mobilière, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

80 agences générales

160 sites

352 apprenties et apprentis

4,9 milliards de CHF de volume de primes

Quotient SST de 518 %

Penser, façonner et vivre l'avenir – pas à pas

Faits et chiffres

2	Avant-propos
4	Faits marquants de l'année 2024
6	Gros plan sur les agences générales
10	Interview de la CEO
12	IA: pour les collaboratrices et collaborateurs du futur
14	Philosophie
16	Coopérative
18	Résultat global
20	Chiffres clés du Groupe
22	La ville-éponge: la ville du futur
24	Rapport sur le marché non-vie
26	Rapport sur le marché vie
28	Asset Management
30	La marque Mobilière
32	Cyber on Tour: pour les PME du futur
34	Durabilité

Impressum



Vous trouverez la version complète
du rapport de gestion et de plus amples
informations sur l'exercice 2024 sous
mobiliere.ch/rapportannuel



Madame, Monsieur,
Chère cliente, cher client,

La Mobilière clôt l'année 2024 sur un très bon résultat. Avec un bénéfice de 390,7 MCHF, nous avons, une fois encore, dépassé le résultat de l'exercice précédent. L'augmentation de 3,7% du volume de primes montre que nous maintenons notre croissance et sommes plus forts pour aborder l'avenir.

Nous sommes également confrontés à des défis: l'environnement de marché est de plus en plus concurrentiel, la pression sur la rentabilité dans les affaires non-vie augmente et les besoins de la clientèle évoluent. Les clientes et clients souhaitent des produits simples et nous contacter davantage par voie numérique.

Notre credo? Nous concentrer sur notre cœur de métier que sont les assurances et la prévoyance. En ce sens, notre stratégie nous permet de nous appuyer sur nos

racines solides d'une part et, d'autre part, de rester innovants et d'identifier aujourd'hui les besoins de demain.

«Nos objectifs et mesures tendent vers une seule et même ambition: la satisfaction de notre clientèle. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité. Vous nous motivez à rester innovants.»

Stefan Mäder, président du Conseil d'administration, et Michèle Rodoni, CEO

Nos agences générales ressentent tout particulièrement l'évolution de l'environnement de marché: en contact permanent avec la clientèle, elles sont parfaitement conscientes de ces difficultés et doivent être en mesure de les surmonter activement. À ce propos, une agente générale et deux agents généraux dévoilent leurs recettes pour assurer la pérennité de la Mobilière.

L'augmentation des dommages naturels ou encore les progrès fulgurants de l'intelligence artificielle montrent à quel point il est essentiel de voir loin. C'est pourquoi nous envisageons les défis de demain dans un contexte plus large. Penser l'avenir, le façonner et le vivre: cette approche se reflète aussi dans la partie image de la présente édition, qui allie différentes perspectives.

Par le présent rapport, nous sommes heureux de vous informer sur nos activités du dernier exercice.

Stefan Mäder
Président du Conseil
d'administration

Michèle Rodoni
CEO

L'année 2024 a été marquée en particulier par les partenariats fructueux, les engagements en faveur du sport suisse et les offres innovantes destinées aux PME, de même que la volonté de promouvoir la durabilité et de mettre en œuvre des mesures de prévention efficaces.



Préparer les PME aux défis du futur: une offre unique

Avec Cyber on Tour, la Mobilière confirme son engagement en faveur de l'avenir des PME suisses. Ce format d'événement innovant sensibilise les collaboratrices et collaborateurs de manière ludique aux cyberriques et propose des mesures pratiques pour réduire les risques tels que le hameçonnage ou les mots de passe non sécurisés. Organisée sur 19 sites en Suisse alémanique et en Suisse romande, cette manifestation a réuni quelque 2800 personnes.



Assurer un avenir durable

La Mobilière est désormais partenaire principal du Club Alpin Suisse (CAS). L'approvisionnement en eau et en énergie des 153 cabanes du CAS est au cœur de cette collaboration. Avec cet engagement, la Mobilière aide le CAS à exploiter les cabanes de manière durable, afin que celles-ci puissent continuer d'offrir, à l'avenir, un refuge aux alpinistes.



Le meilleur de quatre sports

Une histoire à succès se poursuit: la Mobilière reste partenaire principal du basketball, handball, volleyball et de l'unihockey jusqu'en 2030. En collaboration avec les fédérations concernées, elle a pour objectif depuis 2013 de renforcer l'attrait de ces quatre sports de salle en Suisse. À travers le sponsoring national des topscorers, la tenue de divers événements dans tout le pays et l'engagement des agences générales au niveau local, la Mobilière apporte une contribution essentielle à la promotion de ces disciplines sportives.



Un partenariat d'égal à égal

Le 9 septembre 1974, une page d'histoire a été écrite au buffet de la gare d'Olten, où un petit groupe d'agents généraux visionnaires s'est réuni afin d'ouvrir une nouvelle ère dans les relations avec la Direction. Aujourd'hui, l'Association des Agents Généraux (AAG) fait partie intégrante de la Mobilière et constitue un partenaire important pour la Direction. Un demi-siècle après sa création, l'AAG reste un symbole de réussite par la collaboration – hier, aujourd'hui et demain.



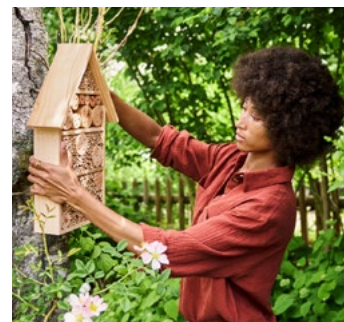
Une prévention efficace des sinistres

En 2024, cinq nouvelles communes ont chacune reçu un système mobile de protection contre les crues. Vingt dispositifs de ce type ont ainsi été mis en place depuis 2019. Mesurant 400 m de long, ces éléments de digue garantissent une protection ciblée contre les crues et peuvent être installés à n'importe quel endroit. Trois de ces systèmes ont par exemple été utilisés en juin et juillet 2024 sur les rives du lac de Constance.



«Mettez des paillettes dans votre vie»

Durant l'année sous revue également, le Paléo Festival a rencontré un franc succès. Sous la devise «Mettez des paillettes dans votre vie», les festivalières et festivaliers ont pu se faire maquiller dans le pavillon de la Mobilière. Par un temps radieux, jeunes et moins jeunes se sont imprégnés de l'ambiance festive de la manifestation. Depuis douze ans, la Mobilière est partenaire principal du plus grand festival de Suisse.



La communauté a voté

Le Mobilière Community Sustainable Goals Fund permet aux investisseuses et investisseurs de participer, au moyen d'un vote consultatif, à la définition des objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels le fonds se concentre. Lors du premier vote, en novembre 2024, les cinq ODD prioritaires existants (protection du climat, énergie propre, consommation durable, santé et bien-être, eau propre) ont été confirmés.

Fortes de leur ancrage régional, les agences générales sont un facteur de succès essentiel pour la Mobilière. Quels sont, selon elles, les défis qui se posent dans les affaires d'assurance et dans leur travail? Et comment les surmonter?

Ses 80 agences générales entrepreneuriales et le traitement décentralisé des sinistres distinguent la Mobilière de tous les autres assureurs suisses et contribuent de manière déterminante à son succès.

La proximité avec la clientèle comme facteur de succès

Grâce à leur ancrage local, les agences générales connaissent bien les particularités de la région où elles opèrent ainsi que les besoins de leurs clientes et clients. Cette proximité est primordiale en cas de sinistre, comme l'a montré par exemple la gestion des conséquences des intempéries de ces dernières années. Elle crée un climat de confiance, qui contribue dans une large mesure à fidéliser la clientèle à long terme. Les agences générales sont donc un facteur de succès essentiel pour la Mobilière, dont elles constituent l'un des piliers fondamentaux.

Les agences générales sont des PME autonomes caractérisées par une grande liberté entrepreneuriale et des circuits décisionnels courts. Cela signifie que les agentes générales et agents généraux doivent non seulement avoir de l'expérience en matière de conduite, mais aussi être capables de relever activement les défis qui se posent aux agences et de contribuer à façonner leur avenir.

Grâce à ce modèle, la Mobilière dispose d'un important réservoir d'expérience entrepreneuriale, ce qui l'aide à identifier précocement les développements en cours et à venir, et à y réagir proactivement. Dans ce contexte, une agente générale et deux agents généraux opérant dans différentes régions linguistiques du pays brossent un tableau des défis auxquels la Mobilière et eux-mêmes, en tant que responsables d'entreprise, sont appelés à faire face, aujourd'hui et dans un futur proche. Ils partagent aussi leurs perspectives et leur point de vue sur les priorités qui doivent être fixées pour que la Mobilière poursuive sur la voie du succès. Leurs expériences et leurs recommandations sont précieuses pour renforcer l'orientation stratégique de l'entreprise et répondre à l'évolution des besoins de la clientèle.



Michele Masdonati, AG de Bellinzone

Michele Masdonati est né et a grandi à Bellinzone. Après le gymnase et des études à l'EPFZ, il est entré à la Mobilière en 2002, à l'AG de Lucerne. Il dirige l'AG de Bellinzone depuis 2013.

Quels sont les principaux défis auxquels la Mobilière doit faire face?

Les événements météorologiques se multiplient et, en raison de la densification croissante des zones habitées, causent plus de dommages que par le passé. Il en résulte une augmentation des coûts et de la charge de travail liée au suivi de la clientèle et, par conséquent, des primes. Or les clientes et clients ne sont disposés à payer des primes plus élevées que si nous continuons à leur fournir un conseil de grande qualité à tous les niveaux. Assurer notre croissance sur un marché de plus en plus compétitif représente un double défi: nous devons nous concentrer sur l'acquisition d'une nouvelle clientèle, sans pour autant négliger la clientèle existante. Notre engagement ne doit donc pas prendre fin à la conclusion du contrat d'assurance.

Sur quoi faut-il mettre l'accent pour poursuivre sur la voie du succès?

Un service de qualité, un personnel performant et la fidélisation de la clientèle. Telle est la recette d'un succès pérenne. Nous devons non seulement marquer des points en matière de conseil et de vente, mais aussi fournir une performance élevée à tous les niveaux: vente, conseil et règlement des sinistres. Tous les rouages doivent donc être bien huilés, notamment dans les agences générales, ce que seules des équipes motivées qui s'identifient à la Mobilière peuvent garantir. Ces équipes doivent être prêtes, même dans des circonstances exceptionnelles, à se surpasser pour la clientèle, par exemple lorsqu'une déclaration de sinistre arrive le vendredi soir et que notre ambition est d'y répondre dans le délai d'un jour ouvrable. C'est la seule façon de faire sentir à nos clientes et clients qu'ils sont entre de bonnes mains. La clé du succès de la Mobilière réside dans la satisfaction de sa clientèle. Ce sera aussi le cas à l'avenir.

Gros plan sur les agences générales

Alexandra Müller-Stucki, AG de Bienne

Glaronaise de naissance, Alexandra Müller-Stucki a effectué un apprentissage de commerce chez un courtier en assurances de Rapperswil. Elle a ensuite exercé diverses fonctions auprès de plusieurs assureurs avant de rejoindre la Mobilière en 2020. Titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en assurances et d'un Executive Master of Business Administration (EMBA), elle est à la tête de l'AG de Bienne depuis 2024.



Quels sont les principaux défis auxquels la Mobilière doit faire face?

La hausse des charges de sinistres dans l'assurance véhicules à moteur ou encore l'augmentation des événements météorologiques pèsent sur la rentabilité. De plus, les attentes de la clientèle sont de plus en plus élevées, concernant non seulement la rapidité du règlement des sinistres, mais aussi la communication: par exemple, il est possible de suivre le statut d'un colis en temps réel, mais s'agissant du traitement d'un sinistre, il faut patienter. C'est pourquoi nous devons développer notre communication. Le travail ne manque donc pas, mais encore faut-il disposer du personnel qualifié nécessaire, ce qui représente un défi en raison de la pénurie de spécialistes.

Sur quoi faut-il mettre l'accent pour poursuivre sur la voie du succès?

La rentabilité implique que la croissance de la charge de sinistres et des coûts reste inférieure à celle des recettes de primes. À cet égard, l'efficacité et la maîtrise des coûts jouent un rôle essentiel, mais les adaptations de primes ne doivent pas être taboues pour autant. Je suis convaincue que nos clientes et clients apprécient les bons produits et le règlement des sinistres sur place à leur juste valeur. La modernisation des produits et des processus est primordiale pour répondre à leurs attentes, et nous avons là encore une marge de progression. Cela vaut non seulement pour les grands rouages de l'entreprise, mais aussi pour les petits processus, qui sont très nombreux, y compris dans les agences générales. Enfin, nous devons répondre à la pénurie de spécialistes en prenant nos responsabilités et en formant de jeunes apprenties et apprentis motivés, et en restant un employeur attrayant. C'est ce que nous faisons déjà à l'AG de Bienne.

Quels sont les principaux défis auxquels la Mobilière doit faire face?

Notre environnement évolue: avec la numérisation et internet, nos clientes et clients sont toujours mieux informés. Ils peuvent comparer des prestations plus vite et plus en détail, et leurs exigences en matière de rapidité du service ne cessent de croître. Les attentes envers les agences générales vont donc encore augmenter, tant dans le conseil que dans le règlement des sinistres. Parallèlement, de nouveaux acteurs arrivent sur le marché, ce qui pose un double défi: d'une part, nous devons maintenir un bon rapport prix-prestations et, d'autre part, nous devons l'emporter sur les autres employeurs pour attirer de jeunes collaboratrices et collaborateurs qualifiés.

Sur quoi faut-il mettre l'accent pour poursuivre sur la voie du succès?

Compétence, émotions et motivation. Telles sont les clés du succès. Heureusement, elles font partie de l'ADN de la Mobilière. Nous devons assurer la qualité du service, maintenir notre présence locale, respecter les valeurs coopératives et préserver notre réputation d'employeur attrayant. Ainsi, nous serons parfaitement armés pour réussir dans un environnement compétitif. La recette ne consiste pas simplement à céder à la pression sur les prix: nous devons exploiter nos atouts, à savoir le conseil et la qualité du service. Ce n'est qu'en cas de sinistre que les clientes et clients se rendent compte de ce pour quoi ils paient. Et ils en parlent autour d'eux. Afin de garantir un service de qualité, j'ai besoin d'une équipe performante. Pour cela, je dois non seulement maintenir et développer les compétences, mais aussi assurer une combinaison optimale entre généralistes et spécialistes. C'est là mon rôle d'agent général. Nous ne pouvons être la meilleure assurance que si nous disposons des meilleures équipes.



Philippe Arrighi, AG de La Broye

Polymécanicien et planificateur en marketing diplômé, Philippe Arrighi n'a pas hésité à se reconverter. Ce Romand a acquis très tôt de l'expérience en matière de conduite, que ce soit à la tête d'une filiale d'Adecco ou dans sa propre entreprise. En 2015, il entre à la Mobilière, à l'AG de La Broye, qu'il dirige depuis 2019.

«Nous investissons dans ce qui fait notre succès.» La Mobilière met en œuvre sa stratégie remaniée et se concentre sur son cœur de métier. Objectif: garantir la satisfaction de notre clientèle et une croissance rentable supérieure à celle du marché. La CEO Michèle Rodoni évoque les défis à relever.

Michèle Rodoni, comment s'est déroulé l'exercice 2024 pour la Mobilière?

Nous avons poursuivi notre croissance et gagné des parts de marché. C'est réjouissant. Mais 2024 a aussi été une année exigeante. L'inflation et les dommages importants causés par les intempéries de l'été pèsent sur la rentabilité dans le secteur de l'assurance.

La Mobilière se concentre donc sur son cœur de métier, à savoir les assurances et la prévoyance. Qu'est-ce que cela signifie?

Nous nous concentrons sur les affaires d'assurance et de prévoyance, car elles nous offrent encore et toujours de très grandes opportunités. Avec notre stratégie remaniée, nous restons fidèles à nous-mêmes: la priorité va à notre clientèle. Nous voulons continuer à lui garantir un service cinq étoiles. Pour cela, nous avons besoin de personnel bien formé et motivé et d'outils technologiques performants.

Le conseil en assurances personnalisé ne suffit-il plus à la clientèle?

Il est et restera important. Mais les exigences évoluent: les clientes et clients souhaitent de plus en plus un contact à la fois et personnel et digital. Ils choisissent la façon dont ils veulent nous contacter, que ce soit en ligne ou hors ligne.

La technologie joue donc un rôle central?

Oui. Nous modernisons nos systèmes informatiques afin de répondre aux besoins futurs de notre clientèle et de notre personnel. Cette transformation est en bonne voie: les premières offres, telles que l'assurance de protection juridique et l'assurance bâtiments pour PME, sont déjà disponibles sur une nouvelle plateforme.

Quel est le rôle du cloud dans ce contexte?

La technologie basée sur le cloud nous permet d'apporter des modifications aux produits beaucoup plus rapidement qu'auparavant et de répondre ainsi plus facilement aux exigences du marché et de la clientèle. Grâce à elle, nous pouvons aussi intégrer en peu de temps des solutions d'intelligence artificielle dans nos outils et méthodes de travail.



«La satisfaction de nos clientes et clients reste notre priorité. À l'avenir aussi, nous voulons leur garantir un service cinq étoiles.»

Dans quels domaines la Mobilière utilise-t-elle l'intelligence artificielle?

Nous utilisons l'IA avant tout pour gagner en efficacité et améliorer le confort de notre personnel et de la clientèle. Prenons l'exemple des sinistres simples, tels qu'un écran de smartphone fissuré: l'IA identifie automatiquement la nature du dommage à partir de la déclaration de sinistre. Le cas peut ainsi être traité beaucoup plus rapidement et la personne assurée reçoit plus vite une réponse.

Les nouvelles technologies coûtent des millions de francs...

Oui, l'innovation a un coût et les nouvelles technologies requièrent toujours des investissements. Mais cette modernisation en vaut la peine, car elle nous rend plus efficaces et permet aux coûts d'augmenter moins vite que la croissance.

La Mobilière va-t-elle continuer à se développer?

Comme je l'ai dit, c'est l'objectif, car nous avons encore du potentiel. Nous voulons développer notre portefeuille existant. Nous voyons en outre de nouvelles opportunités de croissance dans l'acquisition de nouvelles clientes et de nouveaux clients.

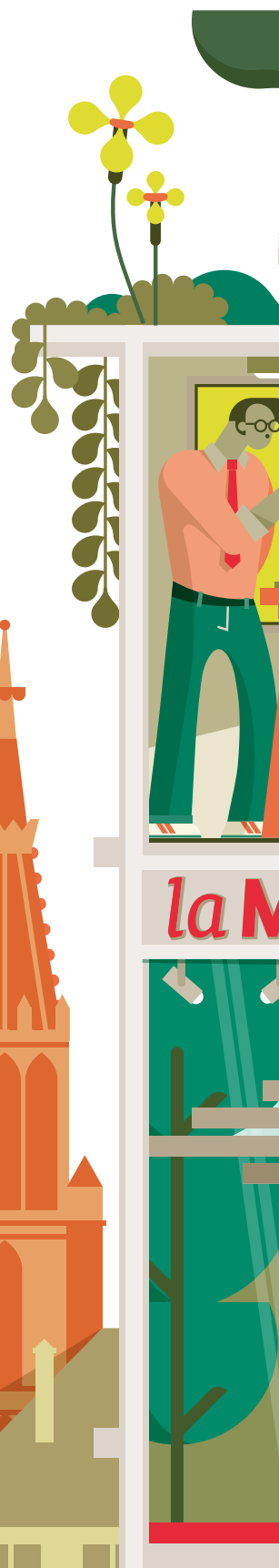
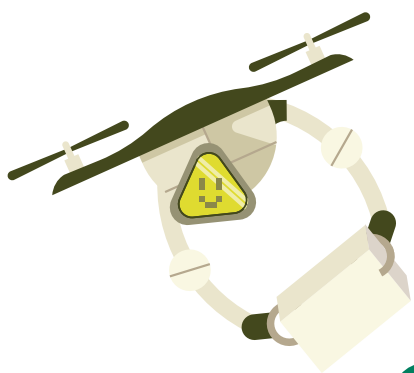
Qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer?

L'excellente productivité de nos agences générales, par exemple. Grâce à leur modèle entrepreneurial et au traitement des sinistres décentralisé, elles sont indispensables à notre succès. À l'avenir aussi. C'est pourquoi elles font l'objet d'investissements ciblés.

L'intelligence artificielle transforme le monde du travail, à la Mobilière également. Grâce à des outils tels que MobiChatGPT, Ask my Document et Ask my Audio ainsi qu'à des formations ciblées, la Mobilière aide les membres de son personnel à comprendre le potentiel de l'IA et à l'utiliser avec efficacité dans leur quotidien professionnel. L'IA optimise les processus de travail, par exemple au niveau du traitement des sinistres, et libère des ressources pour le développement de la pensée stratégique et de solutions créatives. Parallèlement, la Mobilière investit dans le renforcement des compétences numériques pour favoriser la résilience et accroître la confiance dans les nouvelles technologies.

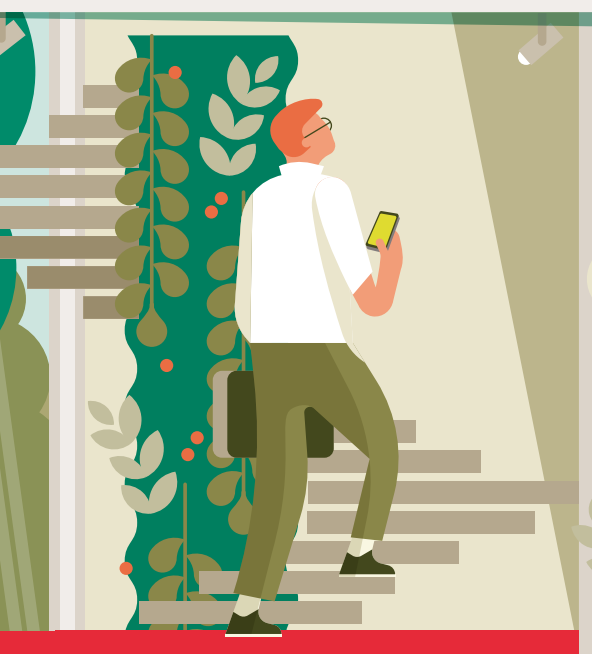


Découvrez en ligne comment la Mobilière pense, façonne et vit l'avenir – pas à pas mobiliere.ch/avenir





Mobilière



En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière axe sa réussite économique sur les besoins de ses clientes et clients.

En lieu et place d'un versement de dividendes à des actionnaires, elle partage son succès avec sa clientèle et s'engage dans de nombreux projets en faveur de la société.

Créée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Fondée à l'époque comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, elle prouve aujourd'hui encore que le modèle et la forme juridique de la coopérative sont pérennes. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, l'entreprise ne pouvant compter que sur elle-même en l'absence d'actionnariat.

Partager les fruits du succès

La forme juridique de la coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux de la clientèle. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, les clientes et clients reçoivent une participation facultative aux excédents.

Le succès de la Mobilière profite avant tout à sa clientèle, mais ses collaboratrices et collaborateurs y prennent part eux aussi, sous la forme d'une participation au résultat. Des moyens considérables sont par ailleurs investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

1,8

milliard de CHF au cours des dix dernières années
pour nos clientes et nos clients

Participation aux excédents

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique usuelle dans l'assurance vie. En revanche, faire profiter les particuliers et les PME de cet avantage dans le secteur non-vie également est une particularité de la Mobilière.

En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, la Mobilière a inscrit dans ses statuts la règle selon laquelle elle faisait participer les titulaires de ses assurances à la bonne marche des affaires, à travers des versements de son Fonds d'excédents. Ces dix dernières années, quelque 1,8 milliard de CHF ont ainsi été reversés à la clientèle. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clientes et clients sont prises par l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Société d'assurances SA. L'Assemblée générale de Protekta statue, quant à elle, sur les versements provenant du Fonds d'excédents de Protekta Assurance de protection juridique SA.

Une solide dotation en fonds propres

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative imprègne la gestion de l'entreprise, marquée par une réflexion et une action à long terme. La Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre les parties prenantes. Ses bénéfices permettent au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents à la clientèle.

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et l'orientation du Groupe Mobilière. De plus, il définit la stratégie.

Assemblée des délégués

Lors de l'Assemblée ordinaire des délégués 2024, les déléguées et délégués ont approuvé le rapport de gestion, les comptes annuels 2023 et le rapport annuel de la Coopérative. Ils ont également pris acte des états financiers de la Coopérative, établis conformément au référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. En outre, ils ont décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

Beat Brechbühl, Paul Philipp Hug et Jürg Stöckli ont été réélus au Conseil d'administration pour trois ans. Lukas Weber a été nouvellement élu au sein de cet organe et Gabriele Eick, qui a atteint la limite d'âge de 72 ans, a remis son mandat. Par ailleurs, Carole Hubscher a quitté le Conseil d'administration à la fin juin.

Conseil d'administration

En 2024, le Conseil d'administration a tenu trois séances. Lors de sa séance de printemps, il a préparé l'Assemblée des délégués, pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2023, et procédé à des élections:

- Comité de gouvernance: réélection des membres existants pour une année.
- Comité de positionnement: réélection des membres existants pour une année.
- Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé: élection de Patrick Tharin pour trois ans et réélection de Mathias Morgenthaler et Marta Kwiatkowski pour trois ans. De plus, il a été pris acte du départ de Michèle Rodoni du Conseil de fondation.

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement de la Coopérative. Il a en outre décidé de continuer à développer l'engagement en faveur des jeunes et approuvé un partenariat de trois ans avec le Club Alpin Suisse (CAS) ainsi que le financement de nouveaux systèmes de protection mobile contre les crues.

Coopérative

À l'occasion de sa séance d'automne, le Conseil d'administration a été informé par le Comité de direction de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Il a en outre adopté le rapport semestriel sur les activités de positionnement, approuvé la prolongation des contrats avec le Locarno Film Festival et le Festival du film documentaire Visions du Réel à Nyon ainsi que la reconduction du contrat avec le Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ. Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration a confirmé le partenariat de recherche conclu avec l'Université de Fribourg. Il a également approuvé la planification annuelle 2025 des activités de positionnement.

Comité de positionnement

Durant l'année sous revue, le Comité de positionnement de la Coopérative a tenu quatre séances consacrées au traitement des thèmes de positionnement figurant à l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative présentent un bénéfice de 29,7 MCHF (2023: 29,9 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de Mobilière Suisse Holding SA de 30,0 MCHF (comme en 2023), les produits d'intérêts de prêts accordés, soit 4,4 MCHF (comme en 2023), et ceux des créances en compte courant, soit 0,5 MCHF (comme en 2023), ainsi que les charges et les impôts, soit 5,2 MCHF (2023: 5,0 MCHF). La fortune investie se compose principalement de la participation dans Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à Mobilière Suisse Société d'assurances SA, d'un montant de 290 MCHF. Les actifs circulants se montent à 37,6 MCHF (2023: 34,9 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui constitue le principal poste des fonds étrangers, s'élève à 118,7 MCHF (2023: 117,8 MCHF). De ce montant, 17,4 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 10,0 MCHF à la recherche fondamentale et 33,7 MCHF à d'autres thèmes. Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) se chiffrent à 965,1 MCHF, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (963,0 MCHF).

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, d'un montant de 92,1 MCHF, est présentée dans l'annexe aux comptes annuels de la Coopérative. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 16 mai 2025, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, comme l'exercice précédent.

Le Groupe Mobilière poursuit sa croissance. Avec un bénéfice de 390,7 MCHF, il enregistre un résultat nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, notamment grâce au résultat financier, qui a profité de la reprise des marchés en 2024.

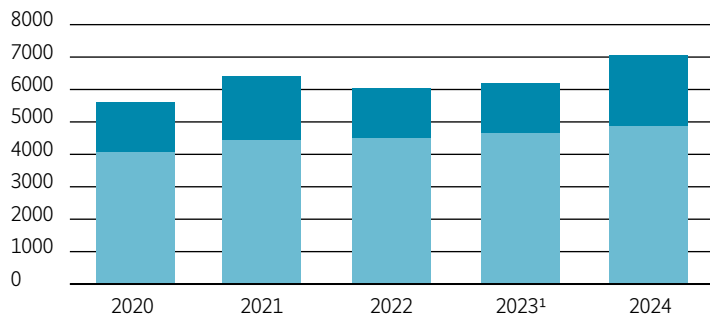
Pour l'exercice 2024¹, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 390,7 MCHF (2023: 347,7 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 341,6 MCHF (2023: 310,0 MCHF) et les affaires vie à hauteur de 42,6 MCHF (2023: 37,8 MCHF). Le segment des autres prestations de service, qui regroupe les affaires ne relevant pas de l'assurance, a accru le résultat de 6,6 MCHF (2023: perte de 0,1 MCHF).

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont progressé de 14,3 % par rapport à 2023, s'inscrivant à 7,075 milliards de CHF. Le rendement des fonds propres a atteint 5,9 % (2023: 5,8 %). La somme du bilan s'est accrue à 24,146 milliards de CHF, contre 22,585 milliards de CHF au 31 décembre 2023.

Fonds propres consolidés

au 31.12, en MCHF



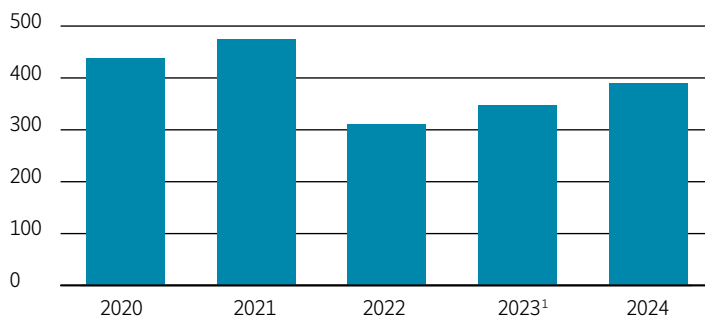
- Réserves de réévaluation
- Fonds propres sans les réserves de réévaluation

¹ Afin que la présentation des comptes soit plus parlante, un principe de présentation des comptes a été modifié. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence avec effet rétroactif.

Résultat global

Résultat annuel consolidé

en MCHF



¹ Afin que la présentation des comptes soit plus parlante, un principe de présentation des comptes a été modifié. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence avec effet rétroactif.

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est inscrit à 416,7 MCHF en 2024 (2023: 241,4 MCHF). Cette nette progression a été réalisée dans un contexte d'évolution positive du marché et d'une année de placement globalement réjouissante.

Affaires non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a augmenté de 5,8 % à 3,961 milliards de CHF. Les chiffres de distribution ont aussi globalement progressé, les recettes des affaires nouvelles et des affaires de remplacement ayant dépassé les pertes de primes dues aux résiliations. Pour la quatrième année consécutive, la Mobilière a enregistré des charges de sinistres imputables à des événements naturels supérieures à la moyenne. Plusieurs événements majeurs ont causé des dommages à hauteur d'environ 135 MCHF (2023: 147 MCHF). Le résultat technique a diminué, passant de 251,2 MCHF à 107,3 MCHF. La charge de sinistres a atteint 67,6 % (2023: 64,1%). Le taux de frais s'est accru à 28,0 % (2023: 27,2%) Il en a résulté un ratio combiné de 97,1 % (2023: 92,8%). En revanche, le résultat financier a augmenté, passant de 115,1 MCHF à 302,1 MCHF.

Affaires vie

Dans les affaires à primes périodiques, la Mobilière a enregistré une hausse tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. À l'inverse, dans les affaires à prime unique, le volume de primes a reculé à la fois en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle. Dans l'ensemble, le volume des primes brutes dans les affaires vie s'est réduit de 3,9 %, passant à 982,6 MCHF. Le résultat financier s'élève à 114,7 MCHF (2023: 126,5 MCHF).

¹ Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2024	2023 ¹	Variation en %
Groupe			
Primes brutes émises	4 943,2	4 766,6	+3,7
Primes acquises pour compte propre	4 658,7	4 490,9	+3,7
Provisions techniques brutes	12 549,5	12 307,8	+2,0
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 724,4	1 423,0	+21,2
Placements de capitaux	21 237,5	20 033,3	+6,0
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 746,8	1 437,2	+21,5
Résultat financier	416,7	241,4	+72,6
Résultat d'exploitation	456,5	392,5	+16,3
Bénéfice	390,7	347,7	+12,4
Fonds propres consolidés	7 074,8	6 190,7	+14,3
Rendement des fonds propres	5,9%	5,8%	
Non-vie			
Primes brutes émises	3 960,6	3 744,7	+5,8
Primes acquises pour compte propre	3 680,6	3 473,5	+6,0
Résultat technique	107,3	251,2	-57,3
Résultat financier	302,1	115,1	+162,4
Résultat d'exploitation	409,4	366,4	+11,8
Bénéfice	341,6	310,0	+10,2
Charge de sinistres pour compte propre	67,6%	64,1%	
Taux de frais pour compte propre	28,0%	27,2%	
Part des autres résultats pour compte propre	1,5%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	97,1%	92,8%	

Chiffres clés du Groupe

en millions de CHF	2024	2023 ¹	Variation en %
Vie			
Primes brutes émises	982,6	1 021,9	-3,9
Primes acquises pour compte propre	978,1	1 017,3	-3,9
Résultat financier	114,7	126,5	-9,3
Résultat d'exploitation	57,3	45,0	+27,3
Bénéfice	42,6	37,8	+12,6
Autres prestations			
Résultat financier	20,1	19,1	+5,6
Autres résultats	-9,6	-18,0	+46,6
Bénéfice / Perte	6,6	-0,1	n.a.

¹ Afin que la présentation des comptes soit plus parlante, un principe de présentation des comptes a été modifié. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence avec effet rétroactif.

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-), n.a. : non applicable.

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.



Vous trouverez des informations détaillées dans le rapport financier sous mobiliere.ch/rapport-financier

La Mobilière façonne activement l'avenir; elle ne se contente pas de régler des sinistres, mais s'engage aussi en faveur de la prévention et de la promotion de la résilience. Les projets de villes-éponges mis en œuvre dans toute la Suisse en constituent un très bon exemple. La désimperméabilisation des sols, l'aménagement d'espaces verts et le stockage plus intelligent de l'eau rendent les villes plus résistantes aux effets du changement climatique tels que la chaleur et les inondations.

Mais les villes-éponges font bien plus encore: elles améliorent le microclimat, favorisent la biodiversité et valorisent les espaces publics. En associant avantages écologiques, sociaux et économiques, ces projets créent des zones urbaines où il fait bon vivre.



Découvrez en ligne comment la Mobilière pense, façonne et vit l'avenir – pas à pas
mobiliere.ch/avenir





la Mobilière

La croissance des affaires non-vie est supérieure à celle de l'année précédente et à celle du marché. Tous les secteurs d'affaires y ont contribué. La Mobilière a toutefois enregistré, pour la quatrième année consécutive, d'importants dommages dus aux intempéries, en particulier l'été.

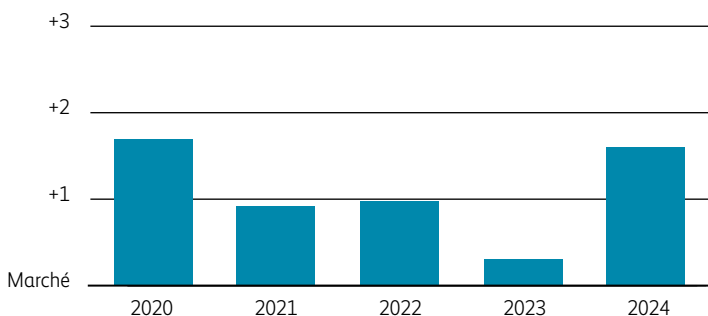
Positionnement et parts de marché

Sur un marché suisse de l'assurance toujours plus compétitif, la Mobilière a opéré avec beaucoup de succès, malgré un contexte difficile encore marqué par des incertitudes géopolitiques et financières. Grâce à ses produits et prestations de service de qualité, à sa forte capacité de distribution et à la motivation de son personnel, elle a de nouveau gagné des parts de marché, consolidant ainsi sa position.

En 2024, le volume de primes a augmenté de 5,8 %, une hausse très réjouissante et supérieure à celle, déjà élevée, de l'année précédente (4,6 %). Les chiffres de distribution ont aussi globalement progressé, les recettes des affaires nouvelles et des affaires de remplacement ayant dépassé les pertes de primes dues aux résiliations. Une fois de plus, la Mobilière a donc enregistré une croissance supérieure à celle du marché.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, sans réassurance active
(différence en points de pourcentage)



Au cours de l'exercice sous revue, la croissance du marché s'est élevée à 4 % (base: reporting des primes ASA).

Innovations et optimisation des processus

La Mobilière entend proposer à sa clientèle des produits et prestations de service de premier ordre, offrant un rapport prix-prestations optimal. Les assurances consistant en une promesse de prestation, il est essentiel de développer ces produits et prestations en permanence pour rester à la hauteur de cette promesse. Se basant sur l'évolution des besoins de la clientèle ainsi que sur des comparatifs de marché, la Mobilière vérifie régulièrement le positionnement de ses produits.

Guide juridique de la Mobilière: une aide gratuite pour toute question de droit

Conjointement avec sa filiale Protekta Assurance de protection juridique SA, la Mobilière a lancé un nouveau guide juridique librement accessible en ligne, y compris à la non-clients. Ce guide repose sur l'expertise des juristes de Protekta et traite de questions relevant des domaines de l'habitat, du travail, de la vie quotidienne, de la famille, de la santé, de l'entreprise, des véhicules et des voyages. Comportant quelque 60 articles ainsi que des modèles de documents en français, allemand et italien, il est continuellement enrichi par de nouveaux contenus pertinents. Le guide a un caractère préventif: il informe sur de multiples droits et obligations et met des documents utiles à disposition, contribuant ainsi à ce que de potentiels litiges soient évités.

Évolution des sinistres

Pour la quatrième année consécutive, la Mobilière a enregistré des charges de sinistres imputables à des événements naturels supérieures à la moyenne. Six événements majeurs ont causé des dommages à hauteur d'environ 135 MCHF (2023: 147 MCHF), la plupart à la suite d'inondations. Ces intempéries se sont produites entre juin et septembre. Celles qui ont frappé le Jura, le Tessin et le Valais du 28 au 30 juin ont occasionné à elles seules des dégâts s'élevant à 56 MCHF. À Brienz (BE), les violents orages qui ont éclaté le 12 août ont causé des dommages à hauteur de 6 MCHF. Dans l'assurance véhicules à moteur, les charges de sinistres ont de nouveau augmenté en raison de l'inflation. Cette évolution est due principalement à la hausse des prix des pièces de rechange et des frais de réparation. Dans l'assurance ménage, une vague persistante de vols de vélos et vélos électriques a été observée, si bien que la charge de sinistres a globalement augmenté par rapport à 2023.

En 2024, la Mobilière a poursuivi sa croissance dans les affaires à primes périodiques, en prévoyance tant privée que professionnelle.

Elle a ainsi consolidé sa position sur le marché. En prévoyance privée, les produits d'épargne restent très appréciés.

Positionnement et parts de marché

Dans le secteur vie, la Mobilière connaît une croissance continue des affaires à primes périodiques, en prévoyance tant privée que professionnelle. Par rapport à l'exercice précédent, le volume de primes a progressé de 5,5%. En prévoyance privée, la Mobilière vise toujours une croissance rentable nettement supérieure à celle du marché, proposant à cet effet une large gamme de produits attrayants. Avec un volume de primes périodiques en hausse de 3,4%, elle a de nouveau atteint son objectif durant l'année sous revue.

Prévoyance privée

En prévoyance privée, le volume de primes a globalement diminué par rapport à l'exercice précédent. Alors que les primes périodiques ont progressé, les primes uniques se sont inscrites à la baisse. S'agissant des primes périodiques, la croissance est due en particulier à l'assurance épargne évolutive. Celle-ci séduit par sa transparence en matière de participation au résultat et de coûts, par ses solutions de placement attrayantes ainsi que par des valeurs de rachat élevées dès le début du contrat.

Prévoyance professionnelle

Sur le marché de la réassurance d'institutions de prévoyance, le volume des primes périodiques s'est accru de 9,4% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation repose aussi bien sur les affaires du portefeuille que sur les affaires nouvelles. En revanche, le volume des primes uniques a légèrement diminué.

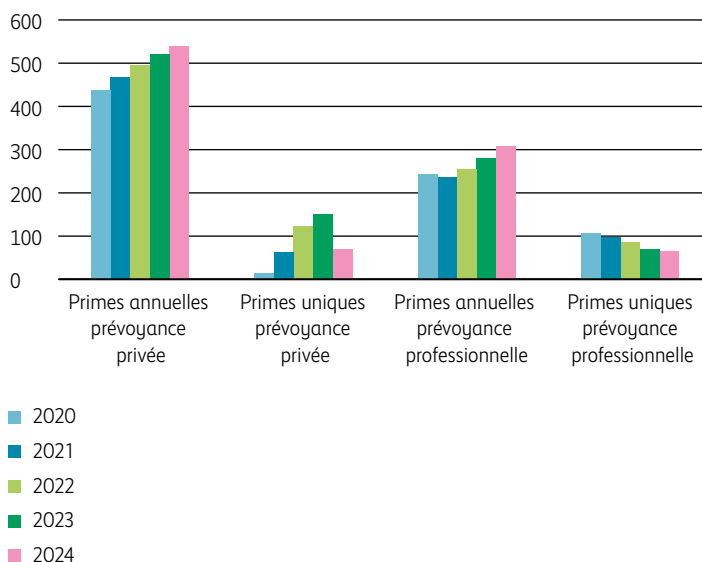
La Mobilière Fondation de prévoyance mise sur une croissance durable dans les affaires nouvelles. Cela se reflète dans la croissance réalisée auprès des petites PME ainsi que dans l'acquisition de nouveaux clients plus importants. L'objectif à long terme est d'accroître la notoriété de la fondation tant auprès de l'organisation de distribution que dans le segment de la clientèle cible.

Des excédents pour la clientèle

En prévoyance privée comme en prévoyance professionnelle, les polices donnent droit à une participation aux excédents, lesquels peuvent provenir de gains réalisés au niveau des composantes coûts, risques et intérêts. En 2024, ce sont 20,4 MCHF qui ont été attribués au fonds d'excédents de la prévoyance privée et 0,1 MCHF à celui de la prévoyance professionnelle.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle

en MCHF



Prestations

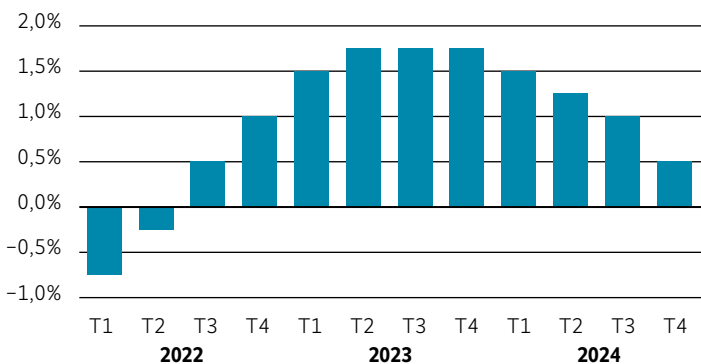
La croissance continue réalisée en prévoyance professionnelle ces dernières années s'est traduite par une augmentation du portefeuille clientèle et, partant, des demandes de prestations provisoires d'invalidité. En valeur relative, celles-ci sont néanmoins restées stables. Parallèlement, le nombre de réinsertions réussies a progressé. Le temps de plus en plus long pris par les assurances invalidité cantonales pour rendre des décisions définitives sur les cas d'invalidité provisoires reste toutefois un défi. En prévoyance privée, la charge de sinistres rapportée aux cas d'invalidité s'est accrue par rapport à l'année précédente. Cela s'explique principalement par la diminution du nombre de réinsertions, contrairement à ce qui s'est produit en prévoyance professionnelle.

Grâce à une croissance économique solide ainsi qu'à la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt, les marchés d'actions américains ont connu de nouveaux sommets. Le prix de l'or a lui aussi atteint un niveau record. Durant cette année de placement réjouissante, la Mobilière a enregistré un résultat financier robuste.

Pour les investisseuses et investisseurs, l'année 2024 a été globalement favorable. La croissance solide de l'économie et le recul de l'inflation ont permis aux banques centrales de réduire encore leurs taux directeurs. Alors que les élections européennes ont renforcé les incertitudes politiques sur le Vieux Continent, les marchés ont réagi très positivement à la victoire sans appel du parti républicain aux États-Unis. Soutenues par l'essor continu de l'intelligence artificielle, les actions technologiques américaines ont atteint de nouveaux sommets. En Suisse, les taux d'intérêt ont fortement diminué, ce qui a permis aux obligations et aux valeurs immobilières d'afficher une performance remarquable. Face à l'aggravation des tensions géopolitiques liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient ainsi qu'à la demande accrue d'or émanant des pays émergents, le prix du métal précieux a connu un pic historique.

Évolution du taux directeur en Suisse

depuis 2022



Source: portail de données de la Banque nationale suisse

Résultat financier

Pour 2024, la Mobilière présente un résultat financier de 416,7 MCHF, nettement supérieur à celui de l'exercice précédent (241,4 MCHF). Bien que les valeurs réelles cotées en bourse aient connu une évolution positive, une grande partie de cette progression ne se reflète pas dans le résultat financier, mais est inscrite dans les réserves de réévaluation sans effet sur le résultat. Le résultat financier repose donc notamment sur les produits courants provenant des intérêts perçus, des revenus locatifs, des versements de dividendes et des plus-values sur les ventes. Du fait des fortes valorisations, la Mobilière a réalisé des gains substantiels sur les ventes d'actions, de parts de fonds et d'or, en particulier, dans le cadre de repositionnements vers les valeurs cibles stratégiques. Une partie de ces gains a été utilisée pour optimiser le portefeuille obligataire et investir dans des placements assortis de taux d'intérêt plus élevés, qui augmentent les revenus à long terme. Durant l'exercice précédent, d'importantes dépréciations de taux de change avaient été enregistrées en raison de la faiblesse du dollar US. Celui-ci s'est toutefois redressé en 2024, s'appréciant nettement par rapport au début de l'année. Enfin, l'euro est resté pratiquement inchangé.

Contribution de l'évolution du marché à la performance

L'évolution positive du marché a donné lieu à une année de placement très réjouissante, ce qui se reflète aussi dans la bonne performance des placements, qui s'est élevée à 9,1% (2023: 5,5%). S'agissant des valeurs réelles, ce sont surtout les actions et les parts de fonds ainsi que l'or qui ont été les facteurs propices. Pour les valeurs nominales, l'augmentation des valeurs de marché des obligations, liée au recul des taux d'intérêt en 2024, a entraîné une évolution favorable. Hormis les liquidités, toutes les classes d'actifs ont contribué positivement à la performance des placements.

Rendement des placements

Basé sur une valeur comptable moyenne de 20,635 milliards de CHF (2023: 19,796 milliards de CHF), la Mobilière a réalisé un rendement des placements¹ de 2,0% (2023: 1,2%).

¹ Résultat financier divisé par la moyenne des placements de capitaux.

La Mobilière bénéficie de la confiance de sa clientèle et du public depuis près de 200 ans. Les valeurs «humains, proches, responsables» constituent les piliers de son succès et marquent son identité.

Clairement positionnée comme l'assureur suisse à visage humain, tant hors ligne qu'en ligne, la Mobilière offre depuis des années une expérience unique à ses clientes et clients. Elle transmet sa philosophie positive de manière sympathique, que ce soit lors d'un contact personnel, au téléphone ou sur son site web. À travers sa promesse de marque ainsi que les valeurs «humains, proches, responsables», elle garantit à sa clientèle une expérience cohérente et incomparable à tous les points de contact, se distinguant ainsi nettement de la concurrence.

Une marque faitière forte avec un ancrage régional

La Mobilière se présente uniformément sous une marque faitière et communique dans les quatre langues nationales de la Suisse. Ce plurilinguisme traduit le profond ancrage régional de l'entreprise. Ses clientes et clients sont toujours au centre de ses préoccupations et les contacts personnels ont lieu principalement via les agences générales ou Mobi24, la centrale d'assistance disponible 24 heures sur 24.

Les agences générales de la Mobilière: ancrées au niveau régional et engagées

Avec 80 agences générales entrepreneuriales, la Mobilière est solidement ancrée dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Leur statut d'entrepreneur procure à nos agentes générales et agents généraux une liberté décisionnelle qu'ils mettent à profit dans l'intérêt de leur clientèle, des entreprises artisanales locales et de la société. Par leur engagement sous forme de sponsoring ou de partenariats et le soutien apporté à des manifestations, associations, clubs et projets durables, ils contribuent activement à renforcer la marque Mobilière dans leur région.

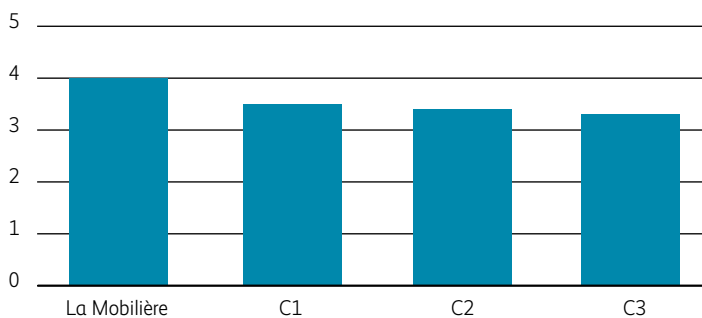
La marque Mobilière

Marketing Impact Monitor: la clientèle la plus satisfaite

Une fois de plus, les résultats du Marketing Impact Monitor confirment la crédibilité élevée dont bénéficie la Mobilière. Elle tient sa promesse et sert de ce fait une clientèle très satisfaite, ce qui génère les taux de recommandation les plus élevés de la branche. La Mobilière est l'assurance la plus connue: elle est la première marque citée spontanément par 28 % des personnes interrogées et occupe la première place concernant la notoriété Top of Mind.

Impression générale par rapport à la concurrence

Marketing Impact Monitor 2024 (C1-C3: concurrents)



■ Bonne impression générale
(5 = correspond tout à fait, 1 = ne correspond pas du tout)

La Mobilière est fidèle aux sports de salle

La Mobilière reste partenaire principal des sports de salle (basketball, handball, volleyball et unihockey) jusqu'en 2030. Durant l'année sous revue, les contrats ont été reconduits pour une période de cinq ans. Cet engagement trouve son origine dans un partenariat entre associations d'unihockey. Au vu de l'évolution positive, des expériences faites et des valeurs de cette discipline sportive, qui correspondent particulièrement bien à la Mobilière, il a été décidé d'étendre cet engagement. Regroupant les intérêts des fédérations de basketball, de handball, de volleyball et d'unihockey, la Mobilière entend renforcer l'attrait des sports de salle en Suisse, tant auprès des enfants et des jeunes qu'auprès des adultes.

Avec Cyber on Tour, la Mobilière confirme son engagement en faveur de l'avenir des PME suisses. Ce format d'événement innovant sensibilise leur personnel aux cyberrisques selon une approche ludique et présente des mesures pratiques pour réduire les menaces que constituent le hameçonnage ou les mots de passe peu sûrs. Dans le cadre d'une simulation interactive, les entreprises participantes apprennent à identifier leurs points faibles et à renforcer durablement leur cybersécurité. La Mobilière aide ainsi les PME à se préparer à relever les défis croissants liés au monde numérique, et investit de manière ciblée dans leur réussite à long terme.



Découvrez en ligne comment la Mobilière pense, façonne et vit l'avenir – pas à pas
mobiliere.ch/avenir





la Mobilière

Cyber
on Tour

Avec sa clientèle, son personnel et ses partenaires, la Mobilière promeut la durabilité économique, sociale et écologique et s'engage en faveur de la prévention et de la résilience.

La Mobilière considère que sa responsabilité première en matière de durabilité réside dans les cinq thématiques clés suivantes: produits d'assurance et de prévoyance ainsi que prestations de service, placements de capitaux, personnel et univers de travail, climat et énergie dans l'entreprise et engagement sociétal.

Produits d'assurance et prestations de service

Dans son cœur de métier, la Mobilière évalue constamment la manière de rendre plus durables ses produits et prestations de service, ainsi que les processus qui leur sont liés. À cet égard, elle s'appuie sur des principes internationaux de durabilité, tels que les Principes pour une assurance responsable (PSI). Le Groupe Mobilière applique un modèle d'affaires basé sur un fort ancrage régional et faisant appel à des prestataires locaux. Son organisation de sinistres décentralisée favorise ainsi les circuits courts. Divers produits d'assurance et prestations de service de la Mobilière intègrent des aspects liés à la durabilité.

- Le Mobilière Community Sustainable Goals Fund se concentre sur les placements qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies. En 2024, la priorité a été donnée aux ODD «Bonne santé et bien-être», «Eau propre et assainissement», «Énergie propre et d'un coût abordable», «Consommation et production responsables» et «Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques». Le fonds peut être intégré dans une assurance vie liée à des fonds de placement.
- Le risque d'être victime de cybercriminalité est en hausse. La Mobilière propose aux particuliers et aux entreprises une cyberassurance qui couvre, entre autres, les conséquences d'attaques informatiques, de harcèlement et d'escroquerie sur internet. Ces produits sont conçus à la fois pour prévenir ou limiter les dommages et pour renforcer la capacité des personnes ou systèmes concernés à gérer les répercussions d'un sinistre.

Les entreprises sont tenues d'atteindre l'objectif «zéro net» d'ici à 2050. De nombreuses PME manquent de ressources pour évaluer leur situation et élaborer un plan de mesures approprié. C'est là qu'intervient le Manager CO₂ pour PME, qui peut être

Durabilité

diffusé grâce à la collaboration avec un éditeur de logiciels. Cette application analyse l'empreinte carbone de l'entreprise, émet des recommandations d'action et suggère une stratégie de décarbonation individuelle.

Placements

Le Groupe Mobilière adhère aux six Principes pour l'investissement responsable (UN Principles for Responsible Investment, UNPRI) et poursuit une intégration globale des critères de durabilité. Notre action s'articule autour de quatre axes prioritaires: exclusions et intégration des critères ESG dans la partie passive, engagement et exercice des droits de vote dans la partie active. Le but est d'investir les actifs du Groupe de façon à réduire les éventuels effets négatifs des placements et à soutenir des actions durables.

S'agissant de l'immobilier, l'accent est mis sur une gestion équilibrée des risques, sur les exigences des personnes utilisant les immeubles et sur la réalisation de rendements durables et conformes au marché. Pour la Mobilière, l'immobilier représente aussi des espaces de vie. Grâce à ses investissements, elle crée des logements ainsi que des espaces de travail et de rencontre confortables et sûrs, destinés aux utilisatrices et utilisateurs les plus divers. Les émissions de CO₂ du portefeuille immobilier doivent être réduites d'au moins 40 % d'ici à 2030.

40 %

**Pourcentage visé de baisse des émissions de CO₂
du portefeuille immobilier**
d'ici à 2030

Personnel et univers de travail

Considérée comme l'un des employeurs les plus attractifs de Suisse, la Mobilière donne à ses collaboratrices et collaborateurs la possibilité de s'engager et de se développer, sur le plan tant professionnel que personnel. C'est pourquoi elle met à leur disposition des offres complètes de formation et de développement. Ainsi, elle renforce non seulement ses effectifs, mais apporte aussi une contribution au marché du travail suisse.

Comptant parmi les plus grandes entreprises formatrices du secteur de l'assurance, la Mobilière investit de manière ciblée dans les spécialistes de demain et propose à cet effet des places d'apprentissage dans toute la Suisse. En 2024, elle a engagé 352 apprenties et apprentis sur les sites de Direction et dans les agences générales.

Durabilité

Climat et énergie dans l'entreprise

Depuis 2018, la Mobilière établit chaque année un bilan carbone. En effet, elle entend réduire ses émissions de CO₂ de 50 % d'ici à 2030, au moins la moitié de cet objectif devant être atteint par le biais de ses propres mesures. Pour ce faire, elle met l'accent sur les trois champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets. Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi activement à la réalisation de l'objectif climatique 2030. La consommation énergétique des immeubles utilisés par les agences générales est un important facteur d'émissions de CO₂. C'est pourquoi la Mobilière soutient le passage à des systèmes de chauffage respectueux de l'environnement.

Engagement sociétal

À travers des projets et des partenariats dans les domaines de la prévention des risques naturels, de la recherche, de la capacité d'innovation, des questions sociales ainsi que de l'art et de la culture, la Mobilière joue un rôle actif en faveur de la résilience de la société.

La Mobilière Coopérative contribue à la prévention des dommages en soutenant des projets communaux de protection contre les dangers naturels, tels que les crues, les chutes de pierres ou les avalanches. Depuis 2006, elle a investi au total 46 MCHF dans ce domaine. En 2024, cinq nouveaux projets de protection, dont quatre contre les crues et un contre les chutes de pierres et les laves torrentielles, ont bénéficié de son soutien.

En soutenant des projets de villes-éponges, lancés par des villes et des communes, la Mobilière Coopérative entend contribuer à atténuer les effets du changement climatique dans les zones densément peuplées ainsi qu'à réduire les dommages de ruissellement. Après le soutien accordé en 2023 aux premiers projets à Berne, Lausanne, Locarno, Saint-Gall et Winterthour, d'autres ont suivi à Aarau, Bülach, Lugano, Moutier, Nyon et Schaffouse.

Le Forum Mobilière a pour but de développer la capacité des PME et des organisations suisses à assurer leur pérennité. Des ateliers permettent aux participantes et participants de réfléchir à l'avenir de leur entreprise ou organisation. Durant l'année sous revue – celle de son dixième anniversaire –, le Forum Mobilière a proposé ses habituels ateliers de deux jours et demi ainsi que des ateliers décentralisés d'un jour, afin de mieux couvrir les besoins régionaux.



Vous trouverez des informations détaillées dans le rapport sur le développement durable sous mobiliere.ch/rapport-durabilite

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Responsabilité générale

Communication d'entreprise, Direction Mobilière

Concept et mise en page

Linkgroup SA, Zurich, linkgroup.ch

Rédaction

Communication financière, fonction support
Communication d'entreprise, Direction Mobilière

Illustrations

Büro Sequenz GmbH, Saint-Gall, sequenz.net

Photographie

Portraits du président du Conseil d'administration et de la CEO:
Guillaume Perret, Cormondrèche, guillaumeperret.com
Portraits «Gros plan sur les agences générales»: fonction support
Communication d'entreprise, Direction Mobilière

Composition, traitement de l'image, impression et façonnage

Stämpfli Communication

Version française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Crédits photographiques

Pages 4/5, «Faits marquants de l'année 2024», cabane du CAS,
copyright CAS/Rami Ravasio Media

La version électronique de ce rapport est disponible sur
mobiliere.ch/rapportannuel



printed in
switzerland



Imprimé sur papier PlanoJet Offset mat

